



**ASSOCIATION FACULTAIRE ÉTUDIANTE DE LANGUES ET COMMUNICATION
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CE DOCUMENT N'A PAS ÉTÉ HOMOLOGUÉ PAR L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL de la première assemblée générale des membres de l'Association facultaire étudiante de langues et communication de l'Université du Québec à Montréal pour l'automne 2018 qui est tenue le 18 septembre 2018 à 12 h 30 au local J-1120 du pavillon Judith-Jasmin situé au 405, rue Sainte-Catherine Est à Montréal (QC) H2L 2C4.

ÉTAIENT PRÉSENT-E-S :

La présence de soixante-quatorze (74) personnes a été constatée.

Les membres présents à l'ouverture de l'assemblée formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

0. Procédure

IL EST PROPOSÉ l'ouverture d'assemblée à 12 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ d'accepter Ugo Horel et Alain Thibeault respectivement comme animateur d'assemblée et secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les modifications de l'ordre du jour par une première tentative de proposition refusée par l'animation, dont il y a eu appel de la décision par le proposeur et refusée par l'assemblée générale à la majorité (6 POUR, 46 CONTRE et 3 ABSTENTION) suite à un rejet unanime qui était d'adopter le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et de présenter le rapport du vérificateur général,

IL EST PROPOSÉ d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Élection

IL EST PROPOSÉ de présenter les postes par les personnes qui les ont occupés et en absence de la personne à présenter le poste, lire la description du statut et règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.1 Responsable à la coordination

IL EST PROPOSÉ d'accepter la candidature de Félix Biot au poste de responsable à la coordination.

Félix Biot est élu au poste de RESPONSABLE À LA COORDINATION.

1.2 Responsable aux affaires administratives

CONSIDÉRANT la proposition privilégiée d'autoriser le témoignage de X, adopté à l'unanimité et pour faire suite à la question préalable acceptée à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ par Jeff Perreault au baccalauréat en animation et recherche culturelles de se présenter à ce poste.

Jeff Perreault a été refusée à la majorité au poste de RESPONSABLE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES. (4 POUR, 50 CONTRE)

CONSIDÉRANT la proposition privilégiée de demeurer sur ce poste dans le processus électoral pour combler ce poste, adopté à l'unanimité.

IL EST PROPOSÉ par Émy Girard au baccalauréat en action culturelle de se présenter à ce poste.

Émy Girard a été élue unanimement au poste de RESPONSABLE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES.

CONSIDÉRANT la mise en dépôt d'une proposition privilégiée d'enclencher une levée de cours, malgré la demande de recomptage demandé (14 POUR, 18 CONTRE, 15 ABSTENTION)

IL EST PROPOSÉ d'ajourner le 25 septembre 2018 à 12 h 30.